

PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA-LA-RIVIERE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 2025/042

Membres en exercice : 27

Membres présents : 22

Membres absents : 5

Dont membres représentés : 1

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze mai à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

Sont présents : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeanine VIDAL, Blaise FONS, Jean TELASCO, Yves ESCAPE, Catherine MIFFRE, Joël PACULL, Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Pascale PUY, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Yannick COSTA, Laurence BARBERA, Chrystelle CARLOS LEBOEUF, Nicolas OLIVE, Pascal-Henri BASSET, Carine DEVOYON, Jean-Pascal GARDELLE, Christian FALZON, Léocadie MENDEZ, Xavier ROCA.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Françoise CAMPREDON (pouvoir donné à Nathalie PIQUE)

Absents excusés : Laurent FOURMOND, Marc BILLES, Karine CAROLA, Evelyne SARRAZIN.

Secrétaire de séance : Laurence BARBERA

Date de la convocation : 07/05/2025

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

RAPPORTEUR : Jean-Paul BILLES

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de mettre à jour le tableau des effectifs du personnel communal afin d'intégrer les éléments suivants :

- 1 poste d'animation sur un temps de travail de 20/35^{ème} afin de régulariser l'embauche d'un agent contractuel sur le service extrascolaire.
- 1 poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe sur un temps de travail de 35/35^{ème} en prévision de l'avancement de grade de M. MAS Olivier.
- 1 poste d'agent de maîtrise sur un temps de travail de 35/35^{ème} pour répondre à la promotion interne obtenue par Mme ARMENGOL Sabine.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer sur les changements proposés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

► **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs du personnel communal ci-annexé.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations,*

LE MAIRE,

Jean-Paul BILLES

Transmis en Préfecture le :

Affiché le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier – Espace Pitot – 6 Rue Pitot – 34 063 Montpellier cedex 02 dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Elle peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux ou hiérarchique.

**TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS
 DE LA COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE**

EMPLOIS							
EMPLOI/ POSTE / GRADE	Personnel Permanent / Titulaire ou Stagiaire	Personnel Contractuel / Non titulaire		Temps de travail hebdomadaire de l'emploi créé en heures		Nombre de postes	Emploi pourvu
		Saisonniers	Autres (Remplacement, Accroissement activités)	TC	TNC		
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Emploi fonctionnel							
Directeur Général des Services				35		1	1
Attaché Principal	T			35		1	1
Attaché				35		2	0
Rédacteur principal 1ère classe	T			35		1	0
Rédacteur principal 2ème classe	T			35		2	1
Rédacteur				35		2	0
Rédacteur			0	35		2	0
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	T			35		4	3
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	T			35		4	2
Adjoint Administratif	T			35		3	1
Adjoint Administratif			1	35		1	1
Adjoint Administratif		0		35		1	0
FILIERE ANIMATION							
Adjoint Animation Principal de 1ère classe	T			35		1	1
Adjoint Animation Principal de 2ème classe				35		2	0
Adjoint Animation	T			35		2	1
Adjoint Animation			0	35		1	0
Adjoint Animation		0		35		3	0
Adjoint Animation		1			20	1	1
Adjoint Animation			5		25	5	5
Adjoint Animation			2		20	2	2
Adjoint Animation			1		17,5	1	1
FILIERE CULTURELLE							
Assistant territorial de conservation du patrimoine principal 2ème classe	T			35		1	0

Assistant territorial de conservation du patrimoine	T			35		1	1
Adjoint du patrimoine 2 ème classe	T			35		1	1
Adjoint du patrimoine 2 ème classe	T				32	1	0
Adjoint du patrimoine	T				28	1	0
Adjoint du patrimoine					23	1	1
FILIERE MEDICO SOCIALE							
Agent Territorial Spécialisé Ecole Maternelle principal 1ère classe				35		2	0
ATSEM principal 2ème classe	T			35		1	1
ATSEM principal 2ème classe	S				28	1	1
FILIERE POLICE							
Brigadier-Chef Principal PM	T			35		2	2
Brigadier PM				35		1	0
FILIERE SPORTIVE							
Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal 2ème classe	T			35		1	1
FILIERE TECHNIQUE							
Technicien				35		1	0
Agent de Maîtrise principal	T			35		5	4
Agent de Maîtrise	T			35		3	2
Agent de Maîtrise	T				30	1	1
Adjoint technique principal 1ère classe	T			35		4	3
Adjoint technique principal 1ère classe					30	1	0
Adjoint technique principal 2ème classe	T			35		8	1
Adjoint technique	T			35		5	3
Adjoint technique			3	35		3	3
Adjoint technique		0		35		6	0
Adjoint technique					20	2	0
Adjoint technique			0		6	1	1
Adjoint technique			1		8	1	1

AR CONTROLE DE LEGALITE : 066-216601401-20250515-D_2025_042-DE
en date du 19/05/2025 ; REFERENCE ACTE : D_2025_042

Adjoint technique			0		17,5	1	0
Adjoint technique			1		18	1	1
Adjoint technique			1		22	2	1
Adjoint technique			2		20	8	2
Adjoint technique			1		25	2	1
Adjoint technique			2		30	2	2
PEC			1		20	1	1